

Tabac

Aguitaine - Limousin - Poitou-Charentes - Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon - Auvergne - Rhône-Alpes

Bulletin de Santé du Végétal



N°10 24/08/2016



Animateur filière

Séverine BOURDA FREDON Aquitaine s.bourda@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE **ARVALIS**<u>(.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr</u>

Directeur de publication

Dominique GRACIET
'résident de la Chambre Régionale
d'Agriculture Aquitaine Limousin
Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service Régional de Alimentation Aquitaine – Limousin-Poitou-Charentes !2 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. eproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Tabac N°X du J/M/2016 »





Bulletin disponible sur les sites :

www.aquitainagri.fr; www.limousin.synagri.com

www.poitou-charentes.chambagri.fr; www.mp.chambagri.fr

et sur le site de la DRAAF

www.draaf.aguitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

- Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV
- <u>Poitou-Charentes: www.bsv-pc.fr</u>
- <u>Limousin sur demande : accueil@limousin.chambagri.fr</u>
- <u>Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr</u>

Ce qu'il faut retenir

- Stade : Virginie en cours de récolte et Burley arrivé à maturité
- Mildiou : quelques symptômes encore observés mais maladie bien maitrisée
- Noctuelles défoliatrices : faibles dégâts observés
- Réseau de piégeage : faibles captures dans les parcelles de tabac
- Adventices : toujours présentes mais moins problématiques

Stade de la culture

Parcelles de référence

Les parcelles de Virginie sont actuellement toutes en cours de récolte (BBCH 9050) :

- Saint Pierre d'Eyraud (24), Saint Palais de Phiolin (16), et Tartas (40).

Le Burley est arrivé à maturité et devrait être récolté très prochainement (BBCH 8090) :

- Aussevielle (64), Proissans (24), Ste Livrade sur Lot (47), Puch d'Agenais (47), La Fouillade (12).

A Saint Pierre d'Eyraud (24), la parcelle de Burley est récoltée depuis le 11 août ainsi que la parcelle de St Ignat (63).

Tours de plaines

De façon générale, les parcelles sont en cours de récolte dans tous les secteurs :

- Bergerac et Sarlat (24)
- Cognac (16)
- Campuzan et Pujo (65)
- Coublucg et Guinarthe Parentis (64)
- St Sylvestre sur Lot et Sénestis (47)
- La Fouillade (12)



Récolte du Virginie, Loupiac de La Réole (33) Photo : Séverine Bourda – Fredon Aquitaine

Réseau de piégeage

Vers gris Agrotis ipsilon et Agrotis segetum

La parcelle d'Aussevielle (64) enregistre des captures cette semaine (*A.segetum* :2). Sur la parcelle de St Ignat (63), 2 *A.ipsilon* ont été piégés.

Helicoverpa armigera

Sur la parcelle de St Pierre d'Eyraud (24), 1 papillon a été capturé ainsi que 3 sur la parcelle d'Aussevielle (64).



Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface de 658 ha.

Ravageurs

Pucerons

Quelques pucerons (1% des pieds touchés) sont observés dans les secteurs de Souprosse (40) et La Fouillade (12) sur 7 ha.

Plus d'informations sur les liens suivants :

Auxiliaires : http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents craa/BSV/TABAC/FICHES BIO-AGRESSEURS/Fiche Auxiliaires.pdf

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

La seule prophylaxie passe par des observations régulières pour tenter de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.

Noctuelles

Noctuelles défoliatrices

De faibles dégâts sont observés (<1% des pieds touchés) dans les secteurs de Guinarthe Parentis (64), Sarlat (24), La Fouillade (12) et Souprosse (40) sur 29 ha.

Evaluation du risque

Surveillez vos parcelles et l'apparition des premiers symptômes. En fonction de vos observations, mettez en place une gestion du risque.

Il n'existe pas beaucoup de solutions pour lutter contre les noctuelles défoliatrices. Vous pouvez piéger les individus mâles et détruire les adventices aux abords des parcelles pour limiter les sites de reproduction. Certaines solutions de biocontrôle existent : se rapprocher du technicien de la coopérative tabac pour plus d'informations.

Plus d'informations sur les liens suivants :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents craa/BSV/TABAC/FICHES BIO-AGRESSEURS/Fiche Noctuelles d%C3%A9foliatrices.pdf

Nématodes

Quelques dégâts sont observés (<20% des pieds touchés) dans les secteurs de Sénestis (47), La Fouillade (12) et de Sarlat (24) sur 5,5 ha.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents craa/BSV/TABAC/FICHES BIO-AGRESSEURS/Fiche N%C3%A9matodes.pdf

Punaise

De faibles dégâts (1% des pieds touchés) sont observés dans les secteurs de Souprosse (40) et La Fouillade (12) sur 8 ha.





Punaise sur feuille de tabac Photo : Séverine Bourda - Fredon Aquitaine

Maladies

Mildiou

De façon générale, le mildiou est stabilisé. Cependant, il continue à se développer sur les parcelles avec irrigation.

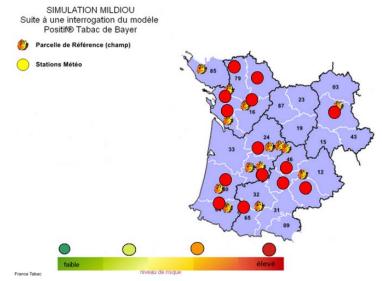
De faibles dégâts sont observés dans les zones de Bergerac (24), Campuzan (65), La Fouillade (12) et St Sylvestre sur Lot (47) sur 31 ha.

Des dégâts plus importants sont observés (<20% des pieds touchés) dans les zones de Sarlat (24), St Sylvestre sur Lot (47), la Fouillade (12) et Sénestis (47) sur 15 ha. Des dégâts plus importants (>20% des pieds touchés) sont observés sur 8,44 ha dans les secteurs de St Sylvestre sur Lot (47) et de La Fouillade (12).

Un point sur l'évolution du Mildiou sera fait dans chaque BSV jusqu'à la fin de la saison 2016.

Le modèle Positif[®] de Bayer permet de réaliser les simulations et ainsi d'évaluer le risque pour la culture du tabac.

<u>Plus d'informations sur les liens</u> suivants :



Interrogation du modèle Positif® Tabac de Bayer le 23 août 2016, simulation jusqu'au 31 août 2016



Evaluation du risque: Le risque mildiou est très favorable dans tous les secteurs.

Viroses

Quelques symptômes (<1% des pieds touchés) sont observés sur la parcelle de Proissans (24) et dans les secteurs de Sarlat (24) et La Fouillade (12) sur 17,5 ha.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents craa/BSV/TABAC/FICHES BIO-AGRESSEURS/Fiche Viroses.pdf



CMV mosaïque du concombre Photo: Séverine Bourda – Fredon Aquitaine

Alternariose

Quelques symptômes observés dans le secteur de La Fouillade (12) sur 1 ha.

Informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents craa/BSV/TABAC/FICHES BIO-AGRESSEURS/Fiche Alternariose.pdf

Sclérotioniose

Quelques dégâts (<1% des pieds touchés) ont été observés sur les parcelles d'Aussevielle (64), de Tartas (40) et de Proissans (24). Dans les secteurs de La Fouillade (12), Guinarthe Parentis (64) et Sénestis (47) de faibles dégâts sont également observés sur 8 ha.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents craa/BSV/TABAC/FICHES BIO-AGRESSEURS/Fiche Scl%C3%A9rotinia.pdf

Rhizoctone

Quelques dégâts (<1 % des pieds touchés) sont observés dans les secteurs de Bergerac (24) et de Sarlat (24) sur 5 ha.





Rhizoctone
Photo: Collette Linon – Périgord tabac

Oïdium

Quelques dégâts (1% des pieds touchés) observés dans le secteur de La Fouillade (12) sur 1 ha.

Pourriture du collet

Quelques problèmes d'Erwinia sont repérés sur Burley sur 3 ha, dans le secteur de Campuzan (65).

<u>Informations disponibles sur le lien suivant</u>:

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents craa/BSV/TABAC/FICHES BIO-AGRESSEURS/Fiche_Pourriture_du_Collet.pdf

Verticilliose

Quelques dégâts (<1% des pieds touchés) ont été observés dans le secteur de La Fouillade (12) sur 2 ha.

Adventices

<u>Informations disponibles sur le lien suivant</u>:

http://www.terresinovia.fr/fileadmin/cetiom/LeCetiom/posters_culturales/desherbage_rotation.pdf

Ci-dessous, les adventices et plantes parasites rencontrées sur les parcelles de tabac selon les secteurs :

Zones géographiques	Datura Datura stramonium	Morelle Solanum nigrum	Liseron Convolvulus arvensis	Chénopode sp.	Renouée Persicaria maculosa
Puch d'Agenais (47)	Χ	Χ			
Cognac (16)			Х		
Senestis (47)	Χ			Χ	
St Sylvestre sur Lot (47)					Χ
La Fouillade (12)			Х		

Les tabacs étant maintenant bien développés, les adventices sont moins problématiques.



Autres plantes parasites

Orobanche

L'orobanche rameuse est un parasite des racines des plantes dicotylédones. Sans racine et sans chlorophylle, elle est totalement dépendante de son hôte pour s'alimenter.

Symptômes : Des défauts de croissance (jaunissement, ralentissement de croissance) sont souvent observés avant le dépérissement total de la plante de tabac, dans les cas d'infestations importantes.

La température intervient de façon significative dans le développement de l'orobanche. Une somme de températures a été validée pour permettre d'identifier les périodes d'apparition des différents stades du parasite. La somme est calculée à partir de la plantation des tabacs.

De l'orobanche est observée dans les secteurs de Nanclarc (16), Sarlat (24), St Sylvestre sur Lot (47) et Sénestis (47) sur 4 ha et dans le secteur de Saussens (31) sur 7 ha.

Mesures prophylactiques contre l'orobanche rameuse :

- Rotation de minimum 4 ans sans plantes hôtes (éviter colza, tabac et adventices hôtes...).
- Maîtriser la lutte contre les adventices.
- Nettoyer les outils à la sortie de la parcelle infestée.
- Implanter une culture piège (colza, moutarde des champs...).
- Travailler le sol après récolte et utiliser des outils mécaniques avant que l'orobanche ait le temps de finir son cycle et de grainer.
- En cas de parcelle fortement infestée, ne plus y cultiver ni tabac ni toute autre plante hôte.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents craa/BSV/TABAC/FICHES BIO-AGRESSEURS/Fiche Orobranche.pdf

Autre

Auxiliares

Des coccinelles sont toujours observées dans les secteurs de Souprosse (40) et La Fouillade (12). Chrysopes et syrphes sont également observés dans cette zone.

Sphinx tête de mort

Le Sphinx tête de mort est le plus gros *Sphingidae* français avec une envergure allant de 12 à 13 cm. C'est un papillon migrateur qui arrive régulièrement d'Afrique du Nord.

Les adultes migrants arrivent de façon générale en mai-juin sur notre territoire et se reproduisent sur place. La génération engendrée apparait en septembre-octobre. Les chenilles passent par 5 stades larvaires avant de s'enfouir dans le sol pour la nymphose.

Des chenilles de Sphinx tête de mort ont été observées sur feuilles de tabac dans les secteurs de Bergerac (24) et Vertheuil (33). Elles semblent apprécier les feuilles de tabac et occasionnent quelques dégâts (restants cependant faibles).







Chenille de Sphinx tête de mort

Photos: Gauche: Stéphane Lobet - Vertheuil (33); droite: Arvalis



Sphinx tête de mort adulte (femelle)
Photo: Laurent Schwartz – source internet

Ambroisie à feuille d'armoise

L'ambroisie à feuilles d'armoise (Ambrosia artemisiifolia L.) est une plante annuelle dont le pollen, émis de fin juillet à octobre, est très allergisant pour l'homme. La plante adulte mesure en moyenne de 30 à 100 cm et peut atteindre jusqu'à 2 m en culture. Elle dispose d'une racine principale pivotante, d'une tige rougeâtre, robuste et fréquemment ramifiée dès la base.

Aidez-nous à la repérer!



Photo: Fredon Aquitaine



Opération « Signalement AMBROISIE »





Du 25 Juin au 10 septembre 2016

Contribuez à la réalisation d'une carte des Ambroisies Inscrivez-vous sur le site

http://www.signalement-adventices.fr/

Adressez une photo géolocalisée depuis votre Smartphone

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes-Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon-Auvergne-Rhône-Alpes
Tabac sont les suivantes : ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Midi Tabac - Poitou Tabac

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

